Climat
Environnement

"Dès qu'il est un peu noir, les cours chutent immédiatement" : après l'incendie en Gironde, la filière bois s'inquiète

Après le passage des flammes en Gironde, les exploitants forestiers comptent les pertes. Le bois de certains arbres reste utilisable, mais son apparence carbonisée risque d'entraver une baisse des ventes.

lire plus tard | 15 commentaires

franceinfo
Radio France

Publié le 07/08/2026 07:59
Temps de lecture : 2min

Votre avis compte pour nous !
Cette étude vise à mieux comprendre vos attentes et vos usages de l'information sur franceinfo. Le questionnaire dure moins de 3 minutes. Merci pour votre participation.
Cancel Continue

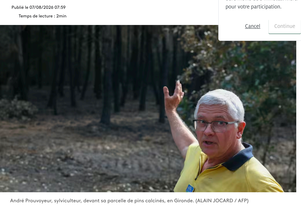

André Prouvoyeur, sylviculteur, devant sa parcelle de pins calcinés, en Gironde. (ALAIN JOCARD / AFP)

En Gironde, après le mégafeu, l'heure est à constater les dégâts. Avec 42 000 hectares brûlés, la quasi-totalité de la monoculture de pin maritime est partie en fumée. La filière bois représente 34 000 emplois dans la forêt des Landes de Gascogne, dont une partie en Gironde. Les sylviculteurs s'inquiètent donc forcément.

À lire aussi

—reportage

"Être sûr qu'aucun arbre ne puisse tomber" : après l'incendie à Fontainebleau, l'abattage des arbres se poursuit pour sécuriser la forêt

Sur la parcelle d'André Prouvoyeur, les pins maritimes sont calcinés. L'écorce est noire et au sol gisent plusieurs arbres fendus, renversés par un largage d'avion Dash. Mais "*à l'intérieur, le bois est parfaitement blanc, comme d'habitude*", montre le retraité.

"Ce n'est pas tout bénef, la forêt !"

Il est pourtant persuadé qu'il ne pourra rien en tirer. "*Les sylviculteurs vont avoir beaucoup de problèmes pour écouler leur bois qui vont être pris à vil prix. Dès qu'il est un peu noir, les cours chutent immédiatement*", précise-t-il.

André Prouvoyeur parle d'expérience. En 2022, 90 hectares de ses bois ont brûlé. "*On se ramasse tempête sur tempête, et maintenant incendie sur incendie*, lance-t-il. *On est toujours en train de replanter ! Ensuite, il faut débroussailler régulièrement… Ça coûte, tout ça. Ce n'est pas tout bénef, la forêt !*" Il dirait même que ça lui coûte plus que ça ne lui rapporte.

Il appelle son confrère, Alain Seguin, qui est exploitant forestier juste à côté. "*Ça fait mal*", confie-t-il, estimant avoir perdu 400 hectares de bois. "*Au bout de quinze jours, il commence à dépérir et le bois bleu n'est pas accepté pour les consommations nobles telles le parquet, le lambris et autre*", détaille-t-il.

"Une baisse des prix"

Il faudrait le couper tout de suite, mais impossible. "*Actuellement, il y a un arrêté préfectoral, à juste titre, qui nous interdit d'exploiter le bois en forêt, car les fumerolles sont encore incandescentes*". Il n'a pas encore évalué le coût des pertes, en tout cas, il n'est pas assuré.

> "C'est une erreur de ma part, j'aurais dû m'assurer, je ne l'ai pas fait."
>
> Alain Seguin, sylviculteur
>
> à franceinfo

Alain Seguin possède aussi une scierie : il s'attend à recevoir beaucoup de bois d'un coup. "*On va être submergés de demandes pour couper les bois en priorité chez Pierre, Paul ou Jacques*", anticipe-t-il. Ce sont quatre millions de tonnes de bois brûlé qui vont être récoltés, soit l'équivalent de la production annuelle du massif des Landes. De quoi déstabiliser le marché.

"*Ça va entraîner une baisse des prix donc il y aura un impact sur l'ensemble de la filière et sur l'ensemble des propriétaires, y compris ceux qui ne sont pas touchés par le sinistre*, explique Benoît Fraud, d'Alliance Forêts Bois, la première coopérative forestière de France. *Devant nous, il y a sans doute quelques années qui seront plus difficiles pour la filière.*" D'après ses calculs, il faudra deux ans pour récolter tout le bois brûlé.

15 commentaires | partager

Vous pouvez désormais **privilégier l'affichage des articles de franceinfo** dans les résultats de recherche Google. Comment ça marche ?
ajouter comme source préférée

La Quotidienne Environnement
Climat, biodiversité… retrouvez tous les jours à 17h, l'essentiel de l'actualité environnementale tous les jours à 17h.
s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

Incendie en Gironde | Environnement | Événements météorologiques extrêmes | Incendies et feux de forêt | Incendies | Faits-divers

contenus sponsorisés

Découvrez l'application franceinfo
Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.
- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l'application

:toute l'actu dès 7h30
Votre adresse e-mail
s'inscrire
France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "Cactu à 7h30" et elle est susceptible d'être personnalisée. En vous inscrivant à nos newsletters, vous consentez également à l'utilisation de pixels de suivi et de liens tracgents. En savoir plus
Notre politique de confidentialité